



RAPPORT DE PREMIÈRE INFORMATION

Le rapport de première information décrit sous une forme brève et provisoire ce qui s'est passé. Il ne saurait donc être complet ou analyser les circonstances de l'accident. Le Service suisse d'enquête de sécurité annonce l'ouverture d'une enquête.

Lieu, date et heure: Au travers de Morges, au-dessus du Lac Léman, 3 mars 2021, 17h50 LT

Aéronef

Immatriculation: HB-SAW
Type: Avions Mudry et Cie, CAP 10B
Exploitant: Aéroclub de Genève, rte Henry-CI. Forestier 38, 1217 Meyrin
Propriétaire: Aéroclub de Genève, rte Henry-CI. Forestier 38, 1217 Meyrin

Instructeur: 1

Élève: 1

Vol:

Règles de vol: Règle de vol à vue (*Visual Flight Rules – VFR*)
Type d'exploitation: Vols d'instruction
Lieu de départ: Aéroport de Genève (LSGG)
Destination: Aéroport de Genève (LSGG)

Dommages:

Equipage: Aucun
Passagers: Aucun
Tierces personnes: Aucun
Aéronef: Fortement endommagé
Dégâts au sol: Aucun

Brève description: Lors de l'exécution d'une figure de voltige, l'avion subit un dépassement de G significatif. Après l'atterrissage, le constructeur impose un retrait du certificat de navigabilité.

Berne, 12 mai 2021